Image not found or type unknown

[demande d'aide] certification compte association

Par **houssieresassociation_old**, le **25/10/2007** à **07:50**

Bonjour,
Dans le cadre de notre association de locataires, je dois fournir des comptes certifiés conformes.
Est ce qu'un état édité par notre banquier suffit ?
Qui doit le faire ?
A partir des comptes tenus pas l'association ?
Merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés